

Glossaire

ABS	Bureau australien des statistiques (Australian Bureau of Statistics)
ACE	Déduction pour fonds propres (Allowance for Corporate Equity)
AEMC	Commission du marché de l'énergie australienne (Australian Energy Market Commission)
CFI	Carbon Farming Initiative
COAG	Conseil des gouvernements australiens (Council of Australian Governments)
EAJE	Éducation et accueil des jeunes enfants
EPF	Enseignement et formation professionnels
FWA	Fair Work Australia
GES	Gaz à effet de serre
GNL	Gaz naturel liquéfié
IA	Infrastructure Australia
IFWG	Infrastructure Finance Working Group
INSW	Infrastructure New South Wales
JSA	Job Service Australia
MRRT	Taxe sur la rente des ressources minérales (Mineral Resource Rent Tax)
NWI	National Water Initiative
PAMT	Politique active du marché du travail
PBO	Office parlementaire du budget (Parliamentary Office Budget)
PGF	Productivité globale des facteurs
PIB	Produit intérieur Brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariat public privé
PRRT	Taxe sur la rente des ressources pétrolières (Petroleum Resource Rent Tax)
RBA	Banque de réserve australienne (Reserve Bank of Australia)
RNB	Revenu national brut
TEQSA	Tertiary Education Quality and Standards Agency
TIAB	Tasmanian Infrastructure Advisory Body
TIC	Technologies de l'information et de la communication



Extrait de :

OECD Economic Surveys: Australia 2012

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-aus-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Glossaire », dans *OECD Economic Surveys: Australia 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-aus-2012-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.